

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2024, À
20 h, À LA SALLE LORENZO DÉRAPES.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire,
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Monsieur Éric Gallant	Conseiller # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Madame Nathalie Troquet-Marsh	Conseillère # 5, par visioconférence
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assistent également à la séance:

Madame Monika Dérapes, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 20h35.

RÉSOLUTION N°112-11-2024
ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme suit :

- 1. Moment de réflexion;*
- 2. Vérification des présences;*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
- 4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 octobre et de la réunion extraordinaire du 22 octobre 2024;*
- 5. Déboursés;*
- 6. Pro-Maire;*
- 7. Dépôt du budget révisé au 30 septembre 2024 et du budget comparatif 2023-2024;*

8. *Projet de règlement # 002-12-2024 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2025 » : Avis de motion et dépôt du règlement;*
 9. *Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;*
 10. *Projet de règlement # 003-12-2024 « Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité d'Aguanish » : Avis de motion et dépôt du règlement;*
 11. *Corporation du port régional de Natashquan / Soutien financier;*
 12. *Programmation des travaux TECQ 2019-2024 / Version 8;*
 13. *Demandes d'autorisations environnementales – Protection de la berge rue du Site;*
 14. *Compte-rendu saison 2024 – Bureau d'accueil touristique;*
 15. *L'Espoir de Shelna / Demande de commandite;*
 16. *Politique d'attribution de fonds dédiés au développement économique et touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon / Modification;*
 17. *Journée de sensibilisation au cancer de la prostate;*
 18. *Suivi des affaires courantes;*
 19. *Correspondance;*
 20. *Affaires nouvelles;*
 - A) *Projet de règlement # 004-12-2024 « Règlement modifiant le règlement 005-06-2021 sur la gestion contractuelle » : Avis de motion et dépôt du règlement;*
 - B) *Mise aux normes – Rue Vigneault / Rue de l'Anse;*
 21. *Période de questions;*
 22. *Clôture de la séance.*
-
-

RÉSOLUTION N°113-11-2024
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE
ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2024 :
ADOPTION

Considérant qu'une copie des procès-verbaux des séances du conseil de la Municipalité d'Aguanish tenue le 7 et 22 octobre 2024 ont été remise à chaque membre du conseil dans un délai de deux jours ouvrables avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les procès-verbaux des séances du conseil du 7 et 22 octobre 2024, soient et par la présente, adopté tel que déposé.

RÉSOLUTION N°114-11-2024
DÉBOURSÉS : ADOPTION

Après avoir pris connaissance des déboursés;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE le conseil municipal approuve la liste des déboursés d'une somme de 72 800.26\$ en date du 31 octobre 2024 tel que déposé.

**RÉSOLUTION N°115-11-2024
PRO-MAIRE : DÉCIDER**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal mandate monsieur Éric Gallant, conseiller, comme Pro-Maire, pour une période de 4 mois, soit jusqu'au 3 mars 2025.

**RÉSOLUTION N°116-11-2024
DÉPÔT DU BUDGET RÉVISÉ AU 30 SEPTEMBRE 2024 ET DU
BUDGET COMPARATIF 2023-2024 : ACCEPTER**

Considérant la présentation et la lecture du budget révisé au 30 septembre 2024 et du budget comparatif 2023-2024 effectué par Madame Monika Déraps, greffière-trésorière;

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le conseil municipal d'Aguanish accepte le dépôt du budget révisé faisant état des revenus et des dépenses couvrant le période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024.

Que le conseil municipal accepte les modifications proposées au budget en cours.

**RÉSOLUTION N°117-11-2024
PROJET DE RÈGLEMENT # 002-12-2024 « RÈGLEMENT
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION
POUR L'ANNÉE 2025 » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU
RÈGLEMENT**

Monsieur Romuald Gallant, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 002-12-2024 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2025 ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

**RÉSOLUTION N°118-11-2024
FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES
FÊTES : ACCEPTER**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR madame Nathalie Troquet-Marsh, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du 23 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 inclusivement.

**RÉSOLUTION N°119-11-2024
PROJET DE RÈGLEMENT # 003-12-2024 « RÈGLEMENT SUR LA
RÉGIE INTERNE DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ D'AGUANISH » : AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU
RÈGLEMENT**

Madame Noëlline Gallant, conseillère, donne avis de motion qu'elle présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 003-12-2024 « Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité d'Aguanish ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

**CORPORATION DU PORT RÉGIONAL DE NATASHQUAN /
SOUTIEN FINANCIER**

Ce point est reporté à la prochaine séance.

**RÉSOLUTION N°120-11-2024
PROGRAMMATION DES TRAVAUX TECQ 2019-2024 / VERSION 8 :
ACCEPTER**

Attendu que la municipalité d'Aguanish a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;*

***Que** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;*

***Que** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 8 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;*

***Que** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;*

***Que** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;*

***Que** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 8 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.*

**RÉSOLUTION N°121-11-2024
DEMANDES D'AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES –
PROTECTION DE LA BERGE RUE DU SITE : ACCEPTER**

Considérant que la Municipalité d'Aguanish souhaite réaliser le projet de Protection de la berge sur la rue du Site;

Considérant que la Municipalité d'Aguanish souhaite déposer des demandes d'autorisations environnementales aux instances gouvernementales;

Considérant qu'une résolution est requise afin d'autoriser la personne responsable de la demande à agir au nom de la Municipalité d'Aguanish;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité autorise Madame Véronique Pinard,
Professionnelle en environnement de la firme Tetra Tech Qi Inc à
déposer et signer tous les documents relatifs en lien avec ces
demandes et de répondre aux questions soumise de la part des
différentes instances gouvernementales.*

**COMPTE-RENDU SAISON 2024 – BUREAU D'ACCUEIL
TOURISTIQUE : INFORMER**

*Madame Marlène Blais, directrice générale, dépose aux élus le
compte-rendu pour la saison 2024 de madame Manon Vigneault
conseillère en séjour au bureau d'accueil touristique.*

**RÉSOLUTION N°122-11-2024
L'ESPOIR DE SHELNA / DEMANDE DE COMMANDITE : DÉCIDER**

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** la municipalité fasse un don de 250\$ à L'Espoir de Shelna pour la
21^e édition du Tournoi Shelna.*

**RÉSOLUTION N°123-11-2024
POLITIQUE D'ATTRIBUTION DE FONDS DÉDIÉS AU
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE D'AGUANISH
ET D'ÎLE-MICHON : ACCEPTER**

*Attendu que la politique d'attribution de fonds dédiés au
développement économique et touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon a
été adoptée le 8 juillet 2024;*

*Attendu que certains articles de cette politique se veulent trop restrictifs
dans leur application;*

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

***Que** le titre de la politique soit modifié comme suit :
Politique d'attribution de fonds dédiés au développement économique
ou touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon;*

Que la politique d'attribution de fonds dédiés au développement économique ou touristique d'Aguanish et d'Ile-Michon ainsi que le formulaire de demande d'aide financière soit modifiée en conséquence.

RÉSOLUTION N°124-11-2024
JOURNÉE DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DE LA
PROSTATE : DÉCIDER

Attendu qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année 1;

Attendu qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

Attendu que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

Attendu l'importance de sensibiliser la population d'Aguanish au dépistage du cancer de la prostate;

Attendu que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le noeud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Denis Rochette, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le Conseil municipal d'Aguanish déclare le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de Aguanish » en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

SUIVI DES AFFAIRES COURANTES : INFORMER

Madame Marlène Blais, directrice générale, fait un suivi des dossiers suivants :

- *Résumé des travaux publics;*
 - *Visite résidentielle prévention incendie - Embauche*
 - *Souper de Noël*
 - *Rencontre pour le budget / Date*
 - *Adoption du budget / Date*
-
-

CORRESPONDANCES

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

AFFAIRES NOUVELLES

**A) RÉSOLUTION N°125-11-2024
PROJET DE RÈGLEMENT # 004-12-2024
« RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 005-06-2021 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE » :
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT**

Monsieur Romuald Gallant, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera lors d'une prochaine séance, pour adoption, le règlement # 004-12-2024 « Règlement modifiant le règlement # 005-06-2021 sur la gestion contractuelle ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale en fait la présentation.

**B) RÉSOLUTION N°126-11-2024
MISE AUX NORMES – RUE VIGNEAULT / RUE DE L'ANSE : DÉCIDER**

Attendu qu'une mise aux normes d'un fossé et le remplacement d'un ponceau qui traverse de la rue Vigneault à la rue de l'Anse sont rendus nécessaires afin d'améliorer l'écoulement des eaux dans ce secteur.

*IL EST PROPOSÉ PAR madame Noëlline Gallant, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

Que la municipalité accepte la soumission de CJB Construction au montant de 47160.00\$ avant taxes pour la construction de +- 490 pieds de fossé et la pose d'un ponceau qui traverse de la rue Vigneault à la rue de l'Anse.

Que la directrice générale, madame Marlène Blais, soit autorisée à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

RÉSOLUTION N°127-11-2024
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
APPUYÉ PAR monsieur Éric Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 20h49.

Monika Déraps
Greffière-trésorière

Léonard Labrie
Maire